

PROCÈS-VERBAL AD 2023

43^e Assemblée des délégués ASEP

Date	samedi 3 juin 2023	
Heure	13h15 à 16h15	
Lieu	Centro gioventù e sport, Bellinzona TI	
Présidence	Jonathan Badan	Co-présidence / GRT
Comité central (CC)	Marianne Jaquemet Michelle Schmid Heinz Trachsel Christoph Wechsler Matthias Zürcher	Groupe Romands & Tessinois (GRT) Marketing Finances Formation continue Communication
CC élargi/ASEP	Sven Hofer Serena Muscogiuri Marc Vögeli	Co-présidence ASES (Association suisse d'éducation physique aux écoles du secondaire supérieur) Admin JSSS ; Formation continue Events Stage ASEP
Procès-verbal	Michelle Schmid	Bureau ASEP
Traduction simultanée	Matthias Stephan	

Liste des présences et personnes excusées à la fin du présent procès-verbal (pages 7 & 8)

Ordre du jour :

1. Accueil, informations
2. Élection des scrutateurs
3. Rapport annuel 2022
 - 3.1 Comité central/présidence
 - 3.2 Formation continue & formation continue Events
 - 3.3 Éthique
4. Informations du comité central
 - 4.1 Commission consultative rapide
 - 4.2 Information nouvelle loi sur la protection des données
 - 4.3 Prise de position « personnes externes dans l'EPS »
5. Finances
 - 5.1 Comptes 2022 et rapport des vérificateurs
 - 5.2 Jubifonds ASEP
 - 5.3 Cotisation des membres
 - 5.4 Budget 2023
6. Élections
7. Demandes
 - 7.1 Modification des statuts « Ethique »
8. Agenda
9. Informations/divers

1. Accueil, informations

Jonathan Badan, co-président de l'ASEP, souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes à la 43e Assemblée des délégués (AD) de l'ASEP à Bellinzona, TI.

Marina Carobbio Guscetti, conseillère d'État du TI (Département de l'éducation, de la culture et du sport), salue les personnes présentes en allemand et en italien. Dans son allocution de bienvenue, elle souligne l'importance du sport à l'école pour une activité physique suffisante et pour le développement des enfants et des jeunes. Elle se réjouit de pouvoir représenter le Département de l'éducation, de la culture et du sport à l'AD de l'ASEP au Tessin cette année. Elle souligne également l'importance de la collaboration et de la communication ouverte entre tous les enseignants d'éducation physique actifs, leur association cantonale au Tessin (STDEF), l'ASEP et les politiques, afin de pouvoir faire bouger les choses le plus possible et de maintenir une qualité élevée dans ce domaine, tant au niveau régional que national. Elle remercie pour le travail accompli et se réjouit de la poursuite de la collaboration qui, outre une communication ouverte, doit également reposer sur une reconnaissance mutuelle.

Jonathan Badan remercie l'oratrice et explique qu'Alessandro Lava (responsable du sport scolaire au TI), qui souhaitait également adresser un message de bienvenue aux invités, s'est excusé à ce moment-là. À cette occasion, Jonathan Badan évoque également la Journée suisse du sport scolaire (JSS) 2024, qui aura lieu le 24 mai 2024 au Tessin.

Barbara Egger, co-présidente de l'ASEP, transmet ses salutations par message audio. En raison de problèmes de santé, elle ne pourra pas être présente à l'AD 2023.

Jonathan Badan remercie toute l'équipe de la STDEF pour l'organisation de l'AD et du programme-cadre.

Luisa Korell (co-présidente de la STDEF) adresse également quelques mots aux personnes présentes et leur souhaite une bonne assemblée.

35 personnes sont **présentes** à l'AD de cette année, ce qui représente un total de 86 droits de vote. La majorité absolue est donc de 44 voix.

Jonathan Badan présente l'ordre du jour qui a été envoyé au préalable à tous les délégués avec l'invitation à l'AD. Un changement par rapport à l'aperçu envoyé se trouve dans le point "Modification des statuts "Ethique"", qui a été déplacé du 4e au 7e point de l'ordre du jour pour des raisons juridiques.

Aucune proposition supplémentaire n'a été reçue au préalable de la part des délégués.

Le procès-verbal de l'AD 2022 à Augst, BL (qui peut également être consulté en version allemande et française sur www.svss.ch), a été approuvé sans objection par le Comité central (CC) de l'ASEP, conformément aux statuts.

2. Élection des scrutateurs

Dany Elsener (membre d'honneur) et Andrea Derungs (présidente de la TLKZ, vice-présidente de l'ASSEP) se présentent comme scrutateurs. Ils sont tous deux élus par applaudissements par l'assemblée.

3. Rapport annuel 2022

Le rapport annuel 2022 de l'ASEP est disponible en version allemande et française sur WWW.SVSS.CH et a été envoyé par voie électronique à tous les délégués au début de l'année.

3.1. Comité central/présidence

Jonathan Badan présente à nouveau les points les plus importants du rapport annuel 2022 de la présidence. Il mentionne entre autres les championnats (ASMS & ASEP) et les formations continues de l'ASEP, qui sont thématiques dans le rapport. Le rapport annuel de la présidence est approuvé à l'unanimité.

3.2. Formation continue & formation continue Events

Christoph Wechsler (formation continue ASEP) & **Serena Muscogiuri** (formation continue Events) présentent les chiffres de la formation continue 2022. Les chiffres exacts et les explications concernant la

formation continue sur place, la formation continue centralisée, le Congrès pédagogique « Activité physique et sport » (CPAPS, 2021) et le Congrès du sport scolaire de Suisse orientale (CPO, 2022) se trouvent dans le rapport annuel aux pages 14/15 ou 20/21 (Pour CPAPS 21, voir également le rapport annuel 2021). D'une manière générale, on constate qu'en 2022, de nombreux cours ont encore dû être annulés en raison d'un nombre insuffisant de participants, mais que la satisfaction et l'évaluation des cours organisés ont été heureusement élevées. Comme le congrès régional a eu lieu pour la première fois en 2022, il n'existe pas de chiffres comparables pour les années précédentes, mais les participations et les évaluations sont très satisfaisantes pour le comité d'organisation et il y a de bonnes chances que le congrès régional puisse à nouveau être proposé en 2024. Par ailleurs, environ 150 nouveaux membres de l'ASEP ont été recrutés en 2022 grâce aux formations continues et aux événements, ce qui est réjouissant.

Les rapports de la formation continue & formation continue Events sont approuvés à l'unanimité par les délégués.

3.3 Éthique

Jonathan Badan présente le rapport du ressort Éthique au nom de Céline Tschopp (Réseau Associations & Cantons Suisse alémanique et Éthique). Aucune plainte n'a été déposée en 2022. En 2022 également, l'ASEP a travaillé en étroite collaboration avec Swiss Olympic dans ce domaine.

4. Informations du Comité central

4.1. Commission consultative rapide

Jonathan Badan évoque les différents articles de presse parus récemment et qui n'ont pas présenté l'éducation physique sous son meilleur jour. Afin de pouvoir réagir mieux et plus rapidement à de telles publications à l'avenir, l'ASEP a mis en place une "commission consultative rapide" (CCR), qui a vu le jour en janvier 2023 et qui est composée de 15 membres issus de différents horizons et liés à l'éducation physique et au sport.

4.2. Informations nouvelle loi sur la protection des données

La loi révisée sur la protection des données (nLPD) entrera en vigueur le 1er septembre 2023 ; l'ASEP a participé à une formation de Swiss Olympic sur ce thème et transmet les informations les plus importantes aux délégués, en particulier aux associations cantonales & professionnelles. **Michelle Schmid** (secrétariat & marketing) indique que toutes les fédérations et associations doivent désigner un responsable de la protection des données afin de déterminer qui est responsable en cas de problème et qui a la compétence de traiter les demandes relatives à la protection des données dans les délais impartis (c'est-à-dire dans les 30 jours). En outre, une déclaration de protection des données existante doit éventuellement être actualisée, voire une nouvelle déclaration doit être rédigée. Celle-ci doit notamment préciser le type et l'utilisation des données collectées lors de la visite d'un site web ou de l'inscription à l'association. La déclaration doit être accessible à tous et à tout moment et peut être intégrée dans les conditions générales, les contrats, le site web, etc. Si des tiers ont accès aux données collectées (par exemple une entreprise qui gère le site web ou la base de données), un contrat de traitement des données de commande (CTD) doit être signé ; ce contrat stipule que les données ne seront utilisées par des tiers conformément aux règles imposées par l'association uniquement.

Comme l'ASEP n'en est également qu'aux préparatifs de la mise en œuvre de ces mesures, Michelle Schmid recommande aux associations de s'inspirer des modèles et des listes de contrôle élaborés par Swiss Olympic en collaboration avec un cabinet d'avocats, qui peuvent être demandés (ainsi que les transparents et les documents de la formation) au secrétariat (info@svss.ch). Par ailleurs, Swiss Olympic a annoncé la mise en ligne prochaine d'un outil en ligne sur ce thème sur la plateforme d'apprentissage en ligne « Swiss Olympic Academy ».

4.3. Prise de position « personnes externes dans l'EPS »

En collaboration avec les associations cantonales, l'ASEP a rédigé une prise de position sur l'intervention de personnes externes dans l'enseignement du sport. **Jonathan Badan** remercie ici tous les cantons qui ont

apporté leur contribution et leur aide à l'élaboration de ce document. D'une manière générale, l'ASEP se montre plutôt réservée quant à l'intervention de personnes externes dans l'enseignement de l'éducation physique et renvoie au sport scolaire facultatif, car la profession de professeur d'éducation physique est certes défendue et justifiée, mais le pont important entre les clubs et les écoles ne doit pas pour autant être rompu. **Stephan Sailer** (président de l'ASEP) fait remarquer que ce point de vue est difficile à défendre, surtout dans les écoles professionnelles. **Jonathan Badan** mentionne ensuite que les cantons peuvent également défendre leur propre position ou une version adaptée de la prise de position de l'ASEP. **Andrea Derungs** (présidente de la CTLC et vice-présidente de l'ASEP) fait remarquer qu'il n'existe pas d'obligation d'enseigner l'éducation physique pendant trois heures dans les écoles professionnelles et que cette partie de la prise de position devrait être adaptée en conséquence pour avoir une validité générale. L'ASEP a pris note de cette suggestion et l'a mise en œuvre.

Le document a été envoyé à toutes les associations et est disponible sur www.svss.ch en allemand et en français.

5. Finances

5.1. Comptes 2022 et rapport des vérificateurs

Heinz Trachsel, chef des finances de l'ASEP, présente les comptes 2022 de l'ASEP (dans le rapport annuel, page 17). Il rappelle brièvement les points les plus importants et explique que les recettes (légèrement plus élevées ces deux dernières années en raison d'un don unique de Kolin Philanthropy) sont à nouveau dans la norme. L'effectif des membres a diminué de 7 personnes depuis 2021 et s'élève à 3'430 personnes à la fin 2022. Comme le réviseur responsable, Monsieur Raphael Spiegel, ne peut pas être présent en personne, il présente son rapport par message vidéo et recommande à l'assemblée d'accepter le rapport et les comptes annuels et de donner décharge au responsable des finances de l'ASEP. Les délégués suivent cette recommandation à l'unanimité et donnent décharge au trésorier pour les comptes annuels 2022.

5.2. Jubifonds ASEP

En 2022, le fonds de jubilé de l'ASEP a permis de soutenir 2 projets pour un montant total de CHF 2'000. Le 1er janvier 2023, le fonds du jubilé sera à nouveau augmenté à 10'000 CHF grâce au bénéfice réalisé par l'association. Cette procédure est approuvée à l'unanimité par l'AD.

5.3. Cotisation des membres

Aucune modification de la cotisation n'a été demandée, ce qui a été approuvé sans discussion par les votants.

5.4. Budget 2023

Dans le rapport annuel, également à la page 17, se trouve le budget 2023, qui prévoit un bénéfice d'environ 400 CHF. Le budget présenté est également accepté par les délégués.

Avant la pause de 45 minutes, **Bixio Caprara** (directeur du Centro Sportivo Tenero (CST) & délégué de l'OFSPPO) adresse encore quelques mots à l'assemblée. Il transmet les salutations de l'OFSPPO et mentionne l'importance de l'ASEP, du sport scolaire et de l'obligation des 3 heures pour l'office fédéral. En sa qualité de directeur du CST, il vous fait part de son impatience de voir la JSSS 2024 au Tessin.

6. Élections

Jonathan Badan informe que Michelle Schmid est désormais seule responsable du département Marketing, Matthias Zürcher se retirant de ce département (il reste toutefois responsable du département Communication).

L'AD réélit Spiegel Treuhand AG comme organe de révision pour l'année prochaine.

7. Demandes

Aucune demande n'a été reçue de la part des cantons. Le CC a proposé de renouveler les statuts de l'ASEP concernant l'éthique.

7.1. Modification des statuts Ethique

Les adaptations prévues dans les statuts en référence à la Charte d'éthique de Swiss Olympic, à laquelle l'ASEP est soumise, ont déjà été envoyées au préalable par voie électronique à tous les délégués pour consultation. Selon Swiss Olympic, les adaptations doivent être mises en œuvre dans toutes les associations membres d'ici fin 2023 (éthique) ou fin 2025 (nouvelles dispositions relatives à la gestion de l'association). L'ASEP recommande aux associations cantonales d'adapter également leurs statuts et d'adopter les modifications. L'ASEP a déjà fait vérifier au préalable les modifications prévues par l'avocat Werner Marti et Swiss Olympic. Les modifications déterminantes se trouvent à l'article 4, à l'article 32* et à l'article 33.

*Remarque : sur proposition de **Jürg Philipp** (président KZS), le texte "[...] parmi ses membres [...]" est adapté à l'article 32 en "[...] parmi ses membres [...]" (accepté à l'unanimité).

L'Assemblée des délégués approuve les modifications et adopte les nouveaux statuts à l'unanimité, ce qui entraîne également la dissolution de la Commission d'éthique de l'ASEP (qui sera remplacée par le nouveau service Sports-Ingrity de Swiss Olympic).

8. Agenda

Les dates sont listées à la fin du procès-verbal.

9. Informations/divers

Andrea Derungs (présidente de la TLKZ vice-présidente de l'ASSEP) prend la parole et aborde la thématique de l'enseignement du sport et des infrastructures respectueuses de l'égalité des sexes. **Christoph Wechsler** (formation continue ASEP & membre BLVSS) mentionne que dans son école, les élèves qui subissent un changement de sexe sont comptés dans l'autre sexe à partir du moment où un changement de nom a été demandé. **Raphael Kägi** (président de la SGVSS) demande à la ronde comment les autres cantons gèrent le problème des élèves qui négligent parfois l'hygiène (par exemple lorsqu'ils ne se douchent pas après les cours de sport) et invoque le "bodyshaming" comme raison. **Patricia Birrer** (présidente de la BLVSS), **Patrick Biese** (président de la LVSS), **Stephan Sailer** (président de la BVSS) ont eu des discussions similaires dans leurs écoles/cantons respectifs et ont déjà essayé différentes solutions (affiches dans les vestiaires, s'adresser personnellement à certains élèves, mettre suffisamment de vestiaires à disposition). Dans le canton du Valais, il est même obligatoire de changer de vêtements après les cours d'éducation physique. Il est important que cette thématique soit également prise en compte, surtout lors de la construction de nouvelles installations sportives.

Jonathan Badan propose que l'ASEP élabore une prise de position avec des recommandations sur la manière de traiter cette problématique. Cette proposition est soutenue et souhaitée par l'assemblée plénière.

Stefan Frei (président de l'alv fbs) évoque la décision problématique du Tribunal fédéral dans le canton de Bâle-Ville et l'article de presse sensationnel qui l'accompagne concernant la compensation salariale chez les enseignants d'éducation physique, ce qui complique la lutte pour l'égalité salariale dans les cantons AG ou SG. Jonathan Badan mentionne qu'il comprend très bien ce problème, que l'ASEP soutient les cantons dans cette démarche dans la mesure du possible et qu'il fait également référence à une décision similaire prise précédemment à Sargans, qui a été suivie avec beaucoup d'inquiétude et qui, heureusement, a finalement eu peu d'impact sur les décisions prises dans d'autres cantons.

Jonathan Badan énumère les thèmes d'avenir tels que le Congrès national du sport à Macolin en 2023, la JSSS en 2024 et la promotion du sport à l'école en collaboration avec les associations et les partenaires, qui occuperont l'ASEP en priorité dans un proche avenir. Il remercie tous les partenaires associatifs & de projet de l'ASEP pour leur collaboration et leur confiance. Il remercie également le comité d'organisation permanent de la JSSS, qui représente l'ASEP et qui, en plus du comité d'organisation local changeant, fournit à chaque fois un travail de soutien et indispensable en tant que groupe de travail, le traducteur Matthias Stephan, Marc Vögeli

(stagiaire pendant 3 semaines à l'ASEP & photographe à l'AD), le comité d'organisation du premier congrès de Suisse orientale et toute l'équipe STDEF pour leur travail au sein de l'association et l'organisation de l'AD de cette année.

Clôture de la partie officielle de l'Assemblée des délégués à 16h15.

L'AD se terminera par une visite guidée des châteaux de Bellinzone et un délicieux dîner, apéritif compris, qui clôturera la partie conviviale.

Pour le procès-verbal



Michelle Schmid

La présidence



Jonathan Badan



Barbara Egger

Winterthour, 05.06.2023

AGENDA

 SVSS ASEP ASEF	Prochaines dates	
	2023	
	➤ Congressport.ch	27-29 octobre à Maccolin
	➤ Conférence annuelle ASEP	mercredi, 15 novembre à Zurich
	2024	
➤ 53 ^e JSSS	vendredi, 24 mai à Tenero/Bellinzona	
➤ Assemblée des délégués ASEP	<i>tdb</i> à St-Galle	

Membres du CC (élargi) excusés (6)

Barbara Egger	Co-présidence / Formation continue Events
Céline Tschopp	Réseau des associations & cantons Suisse alémanique
Urs Böller	Présidence ASSEP (Association suisse d'éducation physique aux écoles professionnelles) (représenté par Andrea Derungs, vice-présidence ASSEP)
Viviane Aebischer	Co-présidence ASES (Association suisse d'éducation physique aux écoles du secondaire supérieur)
Grégory Auguet	Co-présidence Alumni HEFSM
Carole Howald	Co-présidence Alumni HEFSM

Associations cantonales présentes (13)

AG Stefan Frei	TI Luisa Korell, Ermanno Del Don, Massimo Prosperi
BE Stephan Sailer	UR Jolanda Herger représentée par Annerös Russi
BL Patricia Birrer	VS Yannick Praz, Michaël Voumard représenté par Frank Matter
FR Jonathan Badan & Matthias Stephan	ZG Marcel Gisler
LU Patrick Biese	ZH Christoph Bühler (KZS), Andrea Derungs (TLKZ & vice-présidence ASSEP), Jürg Philipp (KZS), Bettina Rakow (TLKZ)
SG Raphael Kägi	
SO Nicolas Senn	
SZ Roman Schnüriger représenté par Béa Formaz	

Associations cantonales excusées (12)

AR Roger Pighi	NE Guillaume Maire
BS Claudio Jenny, (Yves Moshfegh)	NW Florian Ming
GE Mélanie Bolay	OW André Röthlin
GL Pius Aschwanden	SH Regula Schneble, André Marquetant
GR Romy Haueter	TG Michael Wägeli
JU Julien Spinelli	VD Jacques Rubattel

Membres d'honneur ASEP présents (4)

Dany Elsener	Annerös Russi
Rose-Marie Repond	Ruedi Schmid

Membres d'honneur ASEP excusés (16)

Raymond Bron	Jürg Kappeler
Walter Bucher	Heinz Keller
Herbert Donzé	Jean-Claude Leuba
Kurt Egger	Walter Mengisen
Marcel Favre	Kurt Murer
Heidi Haussener	Hansruedi Pauli
Peter Huwyler	Christoph Schubarth
Urs Illi	Martin Ziörjen

Invités, partenaires et associations présentes (5)

Bixio Caprara, directeur CST

Marina Carobbio Guscelli, Département formation,
culture et sport TI

Ilaria Ferrari (déléguée NFBS)

Marco Kuoni, lemonbrain IT

Roman Rey, lemonbrain IT

Invités, partenaires et associations excusés (sans garantie)

Reto Abächerli, SSS

Jean-Marc Aebischer, resp, sport scolaire FR

Mirjam Aschwanden, INGOLD Verlag

Federico Bento, ASEP (Team ASSEP)

Sepp Born, président Sportunion

Christine Bossard, KOLIN Philanthropy

Olivia Bürkler, k-sales

Manuela Catillaz, OFSPO

Philipp Hartmann, président KKS

Kornelia Hasselbach, schulsportplaner.ch

Marc Hügli, OFSPO

Marcel Keller, k-sales

Hanni Kloimstein, PluSport

Fabienne Kunz, swissaquatics

Alessandro Lava, resp. service du sport TI

Daniela Loosli, PluSport

Reto Loser, Swiss Olympic

Nadja Mahler König, OFSPO

Rafael Meier, Swiss Olympic

Marco Meili, Weltklasse ZH

Sven Pfeuti, swissaquatics

Reto Planzer, PluSport

Matthias Remund, directeur OFSPO

David Rey, président SER

Dagmar Rösler, présidente centrale LCH

Roger Schnegg, directeur Swiss Olympic

Rafael Spiegel, vérificateur

Silke Stach, directrice de publication INGOLD Verlag

Stefi Trippel, représentante Swimsports

Sandro Wehrli, a+e

Sandra Wiedmer, membre commission éthique

Ideesport

SFV ASF Football

SHSV

Sportunion Schweiz

STV FSG

Swiss Athletics

Swiss Badminton

Swiss Basketball

Swiss Handball

Swiss Ice Hockey Federation

Swiss Olympic

Swiss Orienteering

Swiss Ski

Swiss Tabletennis

Swiss Triathlon

Swiss Unihockey

Swiss University Sports

Swiss Volley